

Annonces administratives

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ELABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES VALLEES DES GAVES

Par arrêté n° SG2022-21 en date du 21 juillet 2022, le président de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Pyrénées Vallées des Gaves arrêté par le conseil communautaire le 20 septembre 2021. Cette enquête est organisée conformément à l'article L.143-22 du Code de l'Urbanisme, afin d'informer le public et de recueillir ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le projet de SCoT.

Cette enquête publique se déroulera du 22 août 9h au 23 septembre 12h00.

Ce projet de SCoT a pour objet :

l'élaboration d'un document de planification stratégique à horizon de 20 ans qui fixe les objectifs et orientations en matière d'aménagement du territoire afin d'assurer son équilibre, la diversité de ses fonctions, la mixité sociale et le respect de l'environnement.

Il couvre un territoire de 46 communes et se décline autour de 5 axes qui structurent le PADD et le DOO :

AXE 1 : Relancer l'attractivité du territoire pour infléchir la tendance au vieillissement de la population,

AXE 2 : Assurer le développement territorial grâce aux complémentarités au sein et entre les vallées,

AXE 3 : Accompagner l'évolution des activités économiques locales du territoire pour maintenir un équilibre des filières,

AXE 4 : Tirer le meilleur atouts naturels et paysagers et réduire la vulnérabilité face aux risques et aux nuisances,

AXE 5 : Accompagner l'adaptation au changement climatique et à la transition énergétique.

Le dossier d'enquête comprend :

- Note rappelant la procédure d'élaboration du SCoT et la place de l'Enquête publique

- P0- Résumé non technique

- P1.1- Diagnostic prospectif

- P1.2- Etat Initiale de l'Environnement

- P1.3- Annexe - Plan paysage

- P1.4- Annexe- PCAET

- P1.5 Explication des choix

- P1.6- Plans et programmes

- P1.7- Evaluation Environnementale

- P1.8- Indicateurs d'évaluation

- P2- Projet d'Aménagement et de Développement Durable

- P3.1- Document d'Orientatation et d'Objectifs

- P3.2- Carte de la Trame Verte et Bleue

- P4- Avis des Personnes Publiques Associées

- P5- Saisine de l'Autorité Environnementale

- P6- Bilan de la concertation

- P7- Recueil des délibérations

Le président du Tribunal Administratif de Pau a désigné une commission d'enquête composée de

- Mme Michèle BORDENAVE, expert foncier et agricole, présidente

- M. Didier BETBEZE, enquêteur financier en retraite, membre

- M. Robert DOMEQ, cadre de la fonction publique d'Etat en retraite, membre

- M. Jean-Luc ESTOURNES, cadre territorial en retraite, membre

- Mme Marie-Hélène de LAVAISSIERE, urbaniste en retraite, membre.

Le dossier d'enquête accompagné d'un registre, sera consultable au siège de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves, ainsi qu'aux sièges des communes de Luz Saint Sauveur, Cauterets et Arrens-Marsous, aux jours et heures habituels d'ouverture, aux adresses suivantes :

- CCPVG : 1, rue Saint Orens 65400 Argelès-Gazost

- Mairie de Luz Saint Sauveur : 2, rue d'Ossun Prolongée 65120 Luz-Saint-Sauveur

- Mairie de Cauterets : 3, place Georges Clémenceau 65110 Cauterets

- Mairie d'Arrens-Marsous : 4, place de la mairie 65400 Arrens-Marsous

Enfin, il est consultable en permanence sur le site Internet officiel de la CCPVG <http://www.ccpvg.fr> et sur un poste informatique au siège de la CCPVG aux heures d'ouvertures habituelles.

La Commission d'enquête recevra le public de la manière suivante :

- Argelès-Gazost – salle de la Chapelle à la CCPVG - 1, rue Saint Orens 65400 Argelès-Gazost : 22 août et 23 septembre de 9h à 12h.

- Luz-Saint-Sauveur – Mairie - 2, rue d'Ossun Prolongée 65120 Luz-Saint-Sauveur : 24 août de 14h à 17h et 10 septembre de 9h à 12h.

- Cauterets – Mairie- 3, place Georges Clémenceau 65110 Cauterets : 1er septembre de 9h à 12h.

- Arrens-Marsous – Mairie - 4, place de la mairie 65400 Arrens-Marsous : 6 septembre de 9h à 12h.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les 4 registres d'enquête sur support papier mis à sa disposition. Il pourra également les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur, à l'adresse du siège de la CCPVG, ou par courrier électronique par voie électronique seront aussi consultables pendant toute la durée de l'enquête sur le site Internet de la CCPVG.

Les courriers d'observations seront consultables pendant toute la durée de l'enquête publique au siège de la CCPVG : siège de l'enquête publique. Ils seront annexés au registre. Les observations fournies par voie électronique seront aussi consultables pendant toute la durée de l'enquête sur le site Internet de la CCPVG.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an au siège de la CCPVG ainsi que dans les mairies des 46 communes comprises dans le périmètre du SCoT. Ils seront également téléchargeables sur le site internet de la CCPVG.

Après l'enquête publique, les élus du conseil communautaire de la CCPVG pourront approuver par délibération le projet de SCoT, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui auront été joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire-Enquêteur.

Toute information peut être demandée auprès de la CCPVG :

* Par courrier postal: 1 rue Saint Orens – 65400 Argelès-Gazost

* Par courrier électronique à l'adresse : courriel@ccpvg.fr

* Par téléphone au 05.62.97.55.18

**Le président de la CCPVG,
Noël PEREIRA DA CUNHA
2295961**

La Semaine

des PYRÉNÉES

Chaque jeudi

Abonnement **LIBERTÉ** **17,50€**
Tous les 3 mois,
uniquement par prélèvement automatique**
Pas d'engagement de durée

Abonnement **DÉCOUVERTE** **38€**
Durée de 6 mois :
26 numéros
soit 2 numéros gratuits*

Abonnement **SÉRÉNITÉ** **70€**
Durée de 1 an :
52 numéros
soit 8 numéros gratuits*

Abonnement **PASSION** **130€**
Durée de 2 ans :
104 numéros
soit 22 numéros gratuits*



Choisissez votre édition :

Tarbes Lannemezan Val d'Adour Haute-Bigorre

*Par apport au prix de vente cumulé au numéro. **Je ne paye rien aujourd'hui. Je complète le mandat de prélèvement ci-contre à retourner au journal. Vous pouvez acquérir séparément chacun des numéros au prix de 1,60€ (frais de port non inclus). Conformément à la loi informatique et libertés du 6/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Offre valable uniquement en France métropolitaine.

VOS COORDONNÉES :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : E.mail :

Je joins à ce bulletin un chèque à l'ordre de à l'adresse suivante :
LA SEMAINE DES PYRÉNÉES - Service Abonnements
CS70001 59361 AVESNES/HELPE cedex
Pour tous renseignements : 03 27 56 38 57

Le prélèvement automatique

Une nouvelle formule d'abonnement PLUS LIBRE et TRÈS AVANTAGEUSE !

UNE FORMULE ÉCONOMIQUE : vous n'avancez plus le prix d'un an d'abonnement. Vous ne payez chaque trimestre que les numéros au trimestre en cours.

UNE FORMULE TRÈS LIBRE : vous pouvez interrompre votre abonnement à tout moment par simple lettre ou par téléphone.

UN TARIF GARANTI : les tarifs indiqués vous sont garantis pendant un an à compter de la date de réception de votre premier numéro.

Adressez votre mandat **daté et signé, accompagné d'un RIB** à :
LA SEMAINE DES PYRÉNÉES - Service Abonnements - CS70001 - 59361 AVESNES/HELPE Cedex

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez La Semaine des Pyrénées à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions de La Semaine des Pyrénées. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant Créancier
SEPA (ICS)
FR64ZZZ423912

Organisme créancier : La Semaine des Pyrénées - BP 30536 - 65005 TARBES Cedex

Titulaire du compte à débiter :

Nom : Prénom :

N° Rue :

Code Postal : Ville :

Coordonnées de votre compte :

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Date : Signature obligatoire :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

LÉGALES Info

Limite de réception de vos annonces :
le mardi à 15h pour parution le jeudi